

Information trimestrielle du CIC : septembre 2013

PNB en millions €	3T 2013	3T 2012	Var 3e T13/ 3e T12	Cumul fin Sept 2013	Cumul fin Sept 2012	Var 9M-13/ 9M-12
Banque de détail	838	735	+ 14,0 %	2 486	2 284	+ 8,8 %
Banque de financement	65	71	- 8,5 %	201	223	- 9,9 %
Activités de marché	110	173	- 36,4 %	392	483	- 18,8 %
Banque privée	113	110	+ 2,7 %	360	358	+ 0,6 %
Capital-développement	38	10	+ 280,0 %	103	82	+ 25,6 %
Logistique et holding	(61)	(58)	n.s.	(141)	(161)	n.s.
Total PNB	1 103	1 041	+ 6,0 %	3 401	3 269	+ 4,0 %

Coût du risque	(73)	(55)	+ 32,7 %	(218)	(230)	- 5,2 %
----------------	------	------	----------	-------	-------	---------

Le PNB du CIC progresse à 3 401 millions d'euros au 30 septembre 2013 contre 3 269 millions d'euros au 30 septembre 2012 (+4%), grâce à la croissance du PNB de la banque de détail (+8,8%).

Le coût du risque s'élève à 218 millions en recul de 5,2% par rapport à celui de l'an passé (230 millions d'euros).

Le coût du risque avéré baisse de 9,4% à 192 millions d'euros au 30 septembre 2013 contre 212 millions un an plus tôt.

Au 30 septembre 2012, le coût du risque incluait une charge de 32 millions d'euros suite à la cession sur le marché au cours du 1^{er} trimestre des titres reçus en échange de l'apport par le CIC des titres souverains grecs éligibles au Plan Participation du Secteur Privé (PSI) adopté le 21 février 2012. Depuis ces opérations, le CIC n'a plus d'engagement envers l'Etat grec.

Banque de détail

L'activité commerciale de la banque de détail continue de se développer. Le réseau bancaire a notamment enregistré une hausse :

- de 2,8%* du nombre de clients à 4 677 000 ;
- de 2,1% de l'encours de crédits** à 104 milliards d'euros ;
- de 4,4% des dépôts** à 84 milliards d'euros (dont épargne bancaire: +5,0%) ;
- de 5,3% du stock de contrats d'assurance IARD ;
- des activités de services (banque à distance: +6,1% à 1 702 589 contrats, protection vol: +13,3% à 76 752 contrats, téléphonie : +15% à 338 509 contrats).

Le coefficient d'engagement*** du réseau bancaire s'améliore à 121,6% au 30 septembre 2013 contre 124,3%**** en septembre 2012.

Le PNB de la banque de détail atteint 2 486 millions d'euros (2 284 millions d'euros à fin septembre 2012) avec une évolution positive de la marge sur intérêts et des commissions nettes perçues du réseau bancaire.

Banque de financement

Le PNB est de 201 millions d'euros contre 223 millions au 30 septembre 2012.

Activités de marché

Le PNB s'élève à 392 millions d'euros contre 483 millions au 30 septembre 2012.

Banque privée

Au 30 septembre 2013, le PNB est stable à 360 millions d'euros (358 millions au 30 septembre 2012).

Capital-développement

Le PNB s'établit à 103 millions d'euros contre 82 millions au 30 septembre 2012.

Logistique et holding

Le PNB ressort à -141 millions d'euros contre -161 millions au 30 septembre 2012 du fait de la réalisation de plus-values sur des titres de participation de 31 millions d'euros.

Coût du risque

Il se situe à 218 millions d'euros contre 230 millions au 30 septembre 2012.

Après retraitement de la dépréciation des titres grecs (32 millions d'euros au 30 septembre 2012), le coût du risque avéré progresse de 6,7%.

** Nombre de clients au 30 septembre 2012 revu (règles de comptage revues).*

*** Encours fin de mois.*

**** Rapport exprimé en pourcentage entre le total des crédits nets et les dépôts bilan réseau.*

***** Pourcentage revu pour le coefficient d'engagement au 30 septembre 2012 (publié le 14 novembre 2012 : 124,4%).*

Chiffres non audités et non IAS 34.

L'information financière au 30 septembre 2013 comprend le présent communiqué, les informations spécifiques basées sur les recommandations du Financial Stability Board et sur les expositions aux risques souverains.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence est disponible sur le site internet : www.cic.fr/cic/fr/banques/le-cic/institutionnel/actionnaires-et-investisseurs dans l'espace « information réglementée » et est publiée par le CIC en application des dispositions de l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Responsables de l'information:

Hervé Bressan – directeur financier

Téléphone : 01 53 48 70 21

hervé.bressan@cic.fr

Bruno Brouchiquan – responsable de la communication

Téléphone : 01 53 48 62 09

bruno.brouchiquan@cmcic.fr